



Demande de visa court séjour famille de français

Par **jenadz**, le **21/06/2008** à **14:12**

bonjour tous le monde

Binational et je me suis mariée en Algérie et j'ai fait la transcription de notre mariage à nante et j'ai eu mon livret de famille et j'ai réussi à avoir un appartement c'est à dire une adresse fiscale pour la demande de visa pour mon mari, ma question est la suivante : concernant le formulaire shengen : court séjour :voici le lien :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Formulaire_visa_court_sejour.pdf

1)dans la rubrique N°43 c'est écrit :

Données personnelles concernant les citoyens de l'Union Européenne (UE) ou de l'Espace Économique Européen (EEE) dont vous dépendez. Cette rubrique ne doit être remplie que par les membres de la famille d'un ressortissant UE ou EEE. .Lien de parenté avec un ressortissant de l'UE ou l'EEE :.....

[fluo]ma question est la suivante : est ce que mon marie doit remplir cette rubrique N° 43 étant donné que c'est lui le membre de la famille du ressortissante française qui est moi ? et s' il doit mettre pour le lien de parenté : époux?? ou alors il ne doit pas le remplir caremment ?????????? [fluo]

[fluo]SVP aider moi car on a pas le droit à l'erreur [fluo]vu la difficulté en pratique des demande de visa en ce moment et je ne veux pas être amené à faire de recours !!! il ne me reste plus que remplir ce fameux formulaire pour que mon mari puisse me joindre merci pour vos réponse s'il ya des personne qui sont passées par le même cas que moi j'attends vos

réponse ou vos témoignages avec impatience
[fluó]/[fluó]